

**DEPARTEMENT DE LA SARTHE
ARRONDISSEMENT DE LA FLÈCHE
Canton de PONTVALLAIN
COMMUNE DE PONTVALLAIN**

PROCES VERBAL DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 MAI 2010

Date de convocation

29.04.2010

Date d'affichage

12.05.2010

Nombre de conseillers :

En exercice : 13

Présents : 12

Votants : 12

L'an deux mil dix, le six mai à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la Présidence de Monsieur Xavier GAYAT, maire.

Etaient présents : MM. Xavier GAYAT, Jean-Louis CHARDONNET, Patrice BOUTTIER, Gilles LESEVE, Matthieu HOUDAYER, Sylvie MASSON, Alain GODRY, Loïc THERIAU, Jean MILANDE, Laurent VIVET, Maryvonne RENAUDIN, Jean-Pierre PEYNEAU.

Absent excusé : M. Joël VINET.

M. Jean MILANDE a été élu secrétaire de séance.

Assistait également à la réunion Mme Claudie CHAUFOUR, secrétaire de mairie.

+--+--+--+--+--+--+--+--+--+

1 – APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 29 MARS 2010

A l'unanimité, le conseil municipal adopte le procès verbal de la réunion du 29 mars 2010.

2 – CONVENTION ASSISTANCE TECHNIQUE ASSAINISSEMENT COLLECTIF (SATESE)

Monsieur le Maire fait part du projet de convention, sur une durée de 3 ans, précisant les modalités de mise en œuvre via le SATESE de la mission d'assistance technique en assainissement collectif entre la commune de Pontvallain et le Département de la Sarthe.

Le coût de l'assistance technique pour 2010 est fixé à 0.30 € TTC par habitant et sera indexé sur la variation de la DGF en 2011 et 2012.

Après lecture de la convention, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Autorise le Maire à signer la convention d'assistance technique « assainissement collectif » entre la commune de Pontvallain et le Département de la Sarthe.

3 – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE J. PREVERT

Monsieur le Maire fait part de la lettre de l'association sportive du Collège Jacques Prévert sollicitant une aide financière pour l'organisation d'une compétition de « futsal » du 08 au 11 juin 2010 à REIMS, suite à la qualification de l'équipe minime fille en championnat de France UNSS.

Après vote, le conseil municipal décide de verser 250 €. Les crédits seront imputés au compte 6574 (ligne subventions imprévues)

4 – OUVERTURE DU PLAN D'EAU ET DE L'AIRE NATURELLE DE CAMPING

Le plan d'eau sera ouvert du dimanche 16 mai au dimanche 19 septembre 2010 les samedis, dimanches et jours fériés. La vente des tickets et cartes est assurée par Mme POIGNANT Céline (fleuriste) et M. Matthieu HOUDAYER (Epicerie VIVAL). M. Jean-Claude MAILLARD assurera l'ouverture et la fermeture.

L'Aire naturelle de camping sera ouverte du dimanche 16 mai au dimanche 19 septembre 2010 ; l'accueil des camping car et caravanes se fera aux heures d'ouverture de la mairie. Le Conseil Municipal se réserve le droit de fermer l'aire naturelle de camping à tout moment et sans préavis.

Le forfait branchement électricité reste fixé à 3 € par emplacement et par jour.

5 – APPEL A CANDIDATURES – CABINET DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR TRAVAUX :

- **EXTENSION ECOLE PRIMAIRE (classe supplémentaire)**
- **VESTIAIRES TERRAIN DE FOOTBALL**
- **ATELIER COMMUNAL.**

La commission se réunira le 27 mai prochain pour établir un descriptif des travaux - cahier des charges- pour chaque opération. A la suite, un appel à candidatures pour choisir un cabinet de maîtrise d'oeuvre sera lancé auprès du portail du conseil général.

Le conseil municipal autorise le Maire à engager les premières procédures concernant ces projets.

6 – CONVENTION MEDECIN : LOCATION DU LOGEMENT

Monsieur le Maire informe que les locaux du 1^{er} étage de l'espace santé sont maintenant rénovés et qu'ils peuvent être mis à la disposition du Docteur BITA.

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

- décide de louer les locaux du 1^{er} étage au Docteur BITA à compter du 1^{er} juin 2010,
- accorde la gratuité des loyers jusqu'au 31 décembre 2010,
- autorise le Maire à signer le bail de location, pour un loyer mensuel de 200 €, charges comprises, à compter du 1^{er} janvier 2011.

7 – DEVENIR DU BATIMENT DE L'ANCIENNE MAISON DE CONVALESCENCE

M. Patrice BOUTTIER, maire-adjoint, chargé des affaires sociales, fait part du projet de modification de l'ancien bâtiment « Maison de Convalescence » et de la cession à l'association Gérontologique du sud Sarthe (CLIC des cantons du Lude – Mayet – Pontvallain).

Le conseil municipal autorise le Maire à commencer les différentes démarches auprès du CLIC, du Conseil Général et de la Maison de Retraite.

8 – CLOCHES DE L'ÉGLISE (DEVIS EN COURS)

M. Patrice BOUTTIER, maire-adjoint, donne connaissance du devis de réparation des cloches de l'église présenté par les établissements GOUGEON.

Après réflexion, le conseil municipal reporte cette décision en fin d'année 2010 car cette dépense n'a pas été budgétisée.

9 – ECOLE NUMERIQUE RURALE – SECURISATION DE LA SALLE -

NE PAS INSERER DANS LA PRESSE

M. Patrice BOUTTIER, maire-adjoint, informe que la mise en service de « l'Ecole Numérique Rurale » a eu lieu le 6 mai 2010. Le conseil municipal donne son accord pour la mise en place d'un système d'alarme, afin de sécuriser la salle informatique de l'école.

10 – QUESTIONS DIVERSES

- Entretien chauffe eau –restaurant scolaire

Le conseil municipal donne son accord pour réaliser un contrat d'entretien et maintenance avec la société SAVELYS, sur le chauffe eau du restaurant scolaire (un contrat est déjà signé avec cette société pour les installations de chauffage et d'eau chaude de la salle des fêtes).

Il est à signaler qu'un des congélateurs du restaurant scolaire est tombé en panne et qu'il n'est pas réparable. Son remplacement est à envisager au plus vite.

- Réparation radiateur Ecole

Le devis de réparation d'un radiateur de l'école présenté par l'entreprise MOURIN

(entreprise qui a réalisé les travaux de rénovation) s'élève à 183.72 € TTC. Le conseil municipal émet un avis favorable.

M. le Maire fait part aux membres présents du courrier de remerciements adressé par M. Pierre LAMBALLE, Président des Aînés Ruraux, pour la réalisation de la kitchenette dans la salle des aînés ruraux.

- Passage à la télévision « Tout numérique »

M. Patrice BOUTTIER, maire-adjoint, est désigné référent de la commune de PONTVALLAIN et chargé de la coordination des bénévoles qui souhaitent participer à l'accompagnement du passage au « Tout numérique » auprès de la population. M. Alain GODRY se porte bénévole.

- Récompense financière à un jeune vallipontain

Monsieur le Maire informe que M. Paul JANVIER a été primé au concours départemental des Olympiades des Métiers et qu'il a été sélectionné pour les épreuves régionales. Il propose de lui verser une récompense financière de 75 €.

Après vote, le conseil municipal émet un avis favorable. Les crédits seront imputés au compte 658 et prélevés en dépenses imprévues (compte 022).

- Réseau téléphonie mobile S.F.R.

Le relais SFR sur le site de la commune va être renforcé.

- Subvention pour l'association locale « Familles Rurales » pour la Bibliothèque

Le conseil municipal accepte de verser une subvention à l'association « Familles Rurales » pour achat de livres à la bibliothèque, soit 2 206.40 € (soit 1.40 € par habitant).

Les crédits seront imputés au compte 6574 (prélèvement sur les subventions imprévues).

- Achat d'un défibrillateur

M. Gilles LESEVE fait part du projet de commande groupée avec les communes du canton pour achat de défibrillateurs.

Avant de prendre la décision d'en acheter un, Monsieur le Maire propose d'utiliser celui de la Maison de Retraite. Une demande sera faite auprès de Mme RUBIRA, Directrice.

- Voirie

La dotation concernant la voirie départementale pour 2010 s'élève à 1451.64 €.

- Travaux Rue du 19 mars : Un avenant concernant des travaux supplémentaires est à l'étude (busage et regards supplémentaires).

- Subvention complémentaire pour l'association « Au bord de l'Aune »

Suite à l'intervention de M. Laurent VIVET, conseiller municipal, représentant l'association « Au bord de l'Aune » qui organise un Festival du 16 au 18 juillet 2010 à Pontvallain, le conseil municipal accepte de verser une subvention complémentaire de 1150 € .

Les crédits seront imputés au compte 6574 et prélevés sur les subventions imprévues.

- Travaux du Gymnase :

Le démarrage des travaux est prévu le 25 mai prochain. Une réunion de coordination entre les associations est organisée le 10 mai 2010.

- Inauguration des logements locatifs « Résidence des Hauts Bois » : la manifestation est prévue le lundi 7 juin 2010 à 17 heures.

Séance levée à 22 heures 15.

Le Maire,

Pour approbation,

Le secrétaire de séance,